REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE UNION-DISCIPLINE-TRAVAIL



DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N° F 25/ 2019

POUR

LA FOURNITURE D'EQUIPEMENTS DANS LES DORTOIRS DES PEAGES D'ATTINGUIE ET SINGROBO

BUDGET 2019

Ligne 6058

PREFACE

Ce dossier type d'appel d'offres allégé pour la passation des marchés de **fournitures courantes** reflète les dispositions du Code des marchés publics de Côte d'Ivoire (Décret N°2009-259 du 6 août 2009, tel que modifié par le décret N°2014-306 du 27 mai 2014), adopté en vue de la transposition en Côte d'Ivoire de la Directive N°04/2005/CM/UEMOA du 09 décembre 2005 portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public dans l'UEMOA et la Directive N°05/2005/CM/UEMOA portant contrôle et régulation des marchés publics et des délégations de service public dans l'UEMOA en date du même jour.

La préparation de ce dossier type d'appel d'offres allégé pour la passation des marchés de fournitures courantes répond au souci de la Direction des Marchés Publics de mettre à la disposition de ses partenaires des dossiers faciles à élaborer en choisissant uniquement les informations utiles en vue d'acquérir des biens au meilleur rapport qualité/prix.

Il convient de préciser que les fournitures courantes ont pour objet l'acquisition de produits existants dans le commerce et qui ne sont pas fabriqués sur spécifications techniques particulières exigées par l'autorité contractante. Ce sont sans que la liste ne soit exhaustive :

- fourniture de bureau ;
- fourniture de matériel technique de bureau ;
- fourniture de mobilier de bureau ;
- fourniture de matériel informatique ;
- fourniture de consommables informatiques ;
- fourniture d'effets d'habillement.

L'appropriation de ce dossier allégé par ces utilisateurs permettra à ceux —ci d'élaborer des dossiers de qualité d'une part et de gagner le pari de la célérité, d'autre part.

Le présent dossier type comprend les différentes parties et sections. Les clauses générales relatives aux Instructions aux Candidats (IC) et au Cahier des Clauses Administratives Générales (CCAG) contenues dans le Dossier Type d'Appel d'Offres (DTAO) pris par décret n°2013-405 du 06 juin 2013, relatif aux appels d'offres de fournitures et de services connexes sont applicables.

Les IC et CCAG peuvent être intégralement consultés sur le site Internet de la Direction des Marchés Publics (DMP) : www.marchespublics.ci

AVIS D'APPEL D'OFFRES

N°F 25/2019

Budget FONDS D'ENTRETIEN ROUTIER (F.E.R), ligne: 6058

FOURNITURE D'EQUIPEMENTS DANS LES DORTOIRS DES PEAGES D'ATTINGUIE ET SINGROBO

- 1. Le FONDS D'ENTRETIEN ROUTIER (F.E.R) a obtenu dans le cadre de son budget 2019 des fonds, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des marchés de la fourniture d'équipements dans les dortoirs des péages d'ATTINGUIE et SINGROBO.
- 2. Le FONDS D'ENTRETIEN ROUTIER (F.E.R) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'acquisition d'équipements dans les dortoirs des péages d'ATTINGUIE et SINGROBO.
- 3. Le marché sera passé sur prix unitaires.

Les fournitures, objet du présent appel d'offres, seront livrées en lot unique

LOT	DESIGNATION	DELAI DE LIVRAISON MAXIMAL
Unique	Fourniture d'équipements dans les dortoirs des péages d'ATTINGUIE et SINGROBO	45 jours

- 4. La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert national tel que défini dans le Code des Marchés publics à l'article 56, et ouvert à tous les candidats éligibles.
- 4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de Monsieur COULIBALY Bassiaka, Chargé d'Opérations Marchés ; Tél : 20 311 305 Poste 274 dans les locaux du FONDS D'ENTRETIEN ROUTIER sise à l'Immeuble FER au plateau, 5 avenue CHARDY non loin de la mairie du plateau ; 04 BP 3089 Abidjan 04 de 08H 00 à 12 H 30 et de 14 H 30 à 16 H 30 temps universel, les jours ouvrables.
- 5. Les exigences en matière de qualifications sont : capacité technique et financière, avoir exécuté des marchés similaires ; capacité administrative et juridique : Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.
- 6. Les candidats peuvent **consulter gratuitement** le Dossier d'Appel d'Offres ou le retirer à l'adresse mentionnée ci-après : Le FONDS D'ENTRETIEN ROUTIER sise à l'Immeuble FER au plateau, 5 avenue CHARDY non loin de la mairie du plateau .de 08 H 00 à 12 H 30 et 14 H 30 à 16 H 30 temps universel, les jours ouvrables **contre un paiement forfaitaire non remboursable de la somme de trente mille (30 000)** FCFA.
- 7. Les offres seront déposées au plus tard le 12/04/2019 à 9 heures 00 minute, temps universel dans la salle de réunion du 1er étage de l'Immeuble FER au plateau,5 avenue CHARDY non loin de la mairie du plateau. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
- 8. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents le 12/04/2019 à 9 heures 30 minutes Temps Universel à l'adresse ci-après : la salle de réunion du 1er étage de l'Immeuble FER au plateau,5 avenue CHARDY non loin de la mairie du plateau.

9. Les offres doivent comprendre un cautionnement provisoire par lot établi par une banque, un organisme financier ou un tiers agréé par le ministre chargé des finances de la République de Côte d'Ivoire ou délivré par une banque établie dans l'espace UEMOA, d'un montant de :

Lot unique : 500 000 F CFA

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant un délai de 120 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

- 10. Dès la validation de la décision d'attribution du (ou des) marché(s), *Le FONDS D'ENTRETIEN ROUTIER (F.E.R)* publiera dans le Bulletin Officiel des Marchés Publics et par voie d'affichage dans ses locaux, la décision d'attribution et tiendra à la disposition des soumissionnaires, le rapport d'analyse de la Commission d'Ouverture des plis et de Jugement des Offres ou en délivrera copie à leur demande et à leurs frais.
- 11. Le marché issu du présent appel d'offres sera soumis aux formalités de timbres d'enregistrement et de redevance de régulation (0.5% du montant hors taxes du marché aux frais du titulaire.
- 12. Le présent appel d'offres est soumis aux lois et règlements en vigueur en Côte d'Ivoire, notamment au décret N°2009-259 du 06 août 2009, portant Code des marchés publics, tel que modifié par les décrets N°2014-306 du 27 mai 2014 et N°2015-525 du 15 Juillet 2015 et ses textes d'application.

Section I. Instructions aux Candidats

Les clauses des Instructions aux Candidats (IC) contenues dans le Dossier Type d'Appel d'Offres (DTAO) pris par décret n°2013-405 du 06 juin 2013, relatif aux appels d'offres de fournitures et de services connexes sont applicables.

Les IC peuvent être intégralement consultées sur le site Internet de la Direction des Marchés Publics (DMP) : **www.marchespublics.ci**

Section II. Données Particulières de l'Appel D'Offres (DPAO)

Les données particulières qui suivent, complètent, précisent, ou amendent les clauses des Instructions aux Candidats (IC). En cas de conflit, les clauses ci-dessous prévalent sur celles des IC.

A. Introdu	
	Référence de l'avis d'appel d'offres : F 25/2019
	Nom de l'autorité contractante : Le FONDS D'ENTRETIEN ROUTIER (F.E.R)
	Boite postale: 04 BP 3089 Abidjan 04
	Adresse e-mail: coulibaly.bassiaka@fer-ci.org
	Tel: 20 311 305
	Fax: 20 311 306 / 20 310 759
IC 1.1	Consistance des prestations : Lot unique
	Identification du lot unique : FOURNITURE D'EQUIPEMENTS DANS LES DORTOIRS DES PEAGES D'ATTINGUIE ET SINGROBO
	Source de financement du marché :
IC 2.1	Budget 2019 du FONDS D'ENTRETIEN ROUTIER (F.E.R), ligne 6058
IC 4.1	L'appel d'offres a été précédé d'une pré-qualification : Non
	Les conditions de qualification applicables aux candidats sont les suivantes :
	1 – critères d'ordre financier
	- Les nouvelles entreprises de moins de dix -huit (18) mois d'existence doivent
	disposer d'une ligne de crédit ou une attestation de solde datant de moins de 30
	jours de vingt-huit millions (28 000 000) F CFA. Elles doivent fournir une
	déclaration fiscale d'existence.
	- La ligne de crédit doit porter les références de l'appel d'offres et ne doit pas
	contenir de réserves.
	-Les entreprises de moins de trois (03) ans devront fournir des Attestations de Bonne Exécution pour les activités commerciales correspondant au nombre d'années de leur existence. La moyenne sera faite sur la période concernée.
	- Pour les entreprises de plus de dix-huit (18) mois et de plus de 3 ans avoir un Chiffre
	d'affaires annuel moyen d'un montant supérieur ou égal à la moitié de la soumission,
	sinon rejet.
IC 5.1	NB: le Chiffre d'Affaires annuel Moyen (CAM) est évalué à partir des Attestations de Bonne Exécution (ABE) des activités commerciales de l'entreprise des trois dernières années (2015 à 2017 ou 2016 à 2018). Les ABE acceptées sont celles délivrées par les autorités contractantes, maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre publics ou privés ou institutions publiques internationales. Les ABE délivrées à des sous-traitants sont également acceptés si elles ont été contre signées par l'une des personnes publiques cidessus visées.
	- Les ABE émises par les structures publiques avec marché(s) numéroté(s) dans le

Système Intégré de Gestion des Marchés Publics (SIGMAP) doivent être accompagnées des pages de garde et de signature des marchés. Cependant, si les preuves telles que décrite ci-dessus ne sont pas fournies et que l'ABE comporte un numéro de marché, la COJO avant tous tout rejet, doit procéder à la vérification de l'ABE dans le SIGMAP.

-Pour les marchés non numérotés dans le SIGMAP, les ABE émises par les structures publiques doivent être accompagnées des preuves d'engagement comptable des marchés auxquels ils se rapportent ;

-Les ABE émises par les structures privées doivent être accompagnées par les preuves comptable de paiement des marchés ou les preuves d'engagent comptable des marchés auquel il se rapporte;

2. critères d'ordre technique

- Avoir réalisé au cours des trois années (2015, 2016, 2017) ou (2016, 2017, 2018) ci-dessus précisées, un projet de natures similaires notamment les fournitures de mobiliers et/ou d'appareils électroménagers d'un montant minimum de soixante-quinze millions (75 000 000) F CFA
- Les ABE émises par les structures publiques avec marché(s) numéroté(s) dans le Système Intégré de Gestion des Marchés Publics (SIGMAP) doivent être accompagnées des pages de garde et de signature des marchés. Cependant, si les preuves telles que décrite ci-dessus ne sont pas fournies et que l'ABE comporte un numéro de marché, la COJO avant tous tout rejet, doit procéder à la vérification de l'ABE dans le SIGMAP.
- -Pour les marchés non numérotés dans le SIGMAP, les ABE émises par les structures publiques doivent être accompagnées des preuves d'engagement comptable des marchés auxquels ils se rapportent ;
- -Les ABE émises par les structures privées doivent être accompagnées par les preuves comptable de paiement des marchés ou les preuves d'engagent comptable des marchés auquel il se rapporte ;
 - Documentation exigée : oui
 Fournir obligatoirement les catalogues ou prospectus, sinon rejet
 - Délai de livraison : 45 jours. Tout délai supérieur entrainera le rejet de l'offre.
 - Délai de garantie : 12 mois pour les appareils électroménagers, sinon rejet

N.B : L'installation des équipements sera à la charge du titulaire du marché

B. Dossier d'Appel d'Offres

Afin d'obtenir des <u>clarifications</u> uniquement, l'adresse de la personne à contacter auprès de l'Autorité contractante est la suivante :

A l'attention de : M. COULIBALY Bassiaka

IC 7.1 Adresse complète : Direction Juridique, du Contentieux et des Contrats

Avenue Chardy

		Avenue Chardy 04 BP 3089 ABIDJAN 04 Tel: (225) 20 31 13 05 Fax: (225) 20 31 13 06					
	Adresse Em	ail: coulibaly.bassiaka@fer-ci.org					
C. Préparat	ion des offre						
	Le candidat	devra joindre à son offre les autres documents su	uivants:				
	- Le cautio	onnement provisoire; éliminatoire					
	Autres	documents à joindre également à l'offre du cand	idat:				
IC 11.1 (h)	- Une attes	station bancaire datant de moins de six (06) mois	;				
		de l'extrait de l'acte d'immatriculation au Re (RCCM) en rapport avec l'objet de l'appel d'off					
	- Le formu	nlaire de renseignement sur les candidats;					
		irmation écrite habilitant le signataire de ément au modèle du présent dossier, sinon rejet	l'offre à engager le Candidat				
	dans ur l'attribu	non production des pièces fiscale et sociale n délai de quinze (15) jours à compter o tion avec copies à la Direction des March u marché en vue d'une réattribution.	de la date de notification de				
IC 13.1	Les variante	s sont autorisées : Non					
IC 14.6 (a)	Le lieu de destination est : Le siège FONDS D'ENTRETIEN ROUTIER (F.E.R)						
IC 14.7	Les prix proposés par le candidat seront fermes et non révisables.						
IC 15	Les prix ser	ont indiqués en FCFA TTC					
IC 17.3	•	l'utilisation des fournitures : Sans objet					
IC 18.1(a)		ion du Fabricant est requise : non					
IC 18.1 (b)	Un service après-vente est requis : oui						
	La période o	le validité de l'offre à compter de la date limite o	le remise des offres sera de :				
IC 19.1	120 jours						
	Un cautionnement provisoire est exigé : Oui						
	Au choix du	ı soumissionnaire, la forme de garantie de sou	ımission est la suivante :				
	 Consignation d'espèces auprès de la Banque de Dépôt du Trésor contre reçu et lettre de consignation (ACCD); Garantie bancaire; 						
IC 20.1	- Cautionnement d'établissement financier;						
	- Cautionn	nement d'assurance.					
	Cautionnen Lot unio	nent provisoire que :					
	Lot	Désignation du lot	Montant du cautionnement				
IC 20.2	unique	Fourniture d'équipements dans les dortoirs des péages d'ATTINGUIE et SINGROBO	500 000 FCFA				
IC 21.1	- Un exen	nplaire original obligatoire et six (06) copies					
D. Remise d	es offres et o	uverture des plis					
		devront comporter les autres identifications s	suivantes :				

IC 22.6 (b) Les offres devront comporter les autres identifications suivantes :

Fourniture d'e	équipements dans les dortoirs des péage	s d'ATTINGUIE et SINGROBO – 20199					
	Ecrire sur l'enveloppe exté	rieure :					
	Objet de l'appel d'offres						
	Numéro de l'appel d'offres						
	Précédé de la mention : OFFRE A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DEPOUILLEMENT DES PLIS						
10.00.1	Aux fins de <u>remise des offre</u> suivante :	es, uniquement, l'adresse de l'Autorité contractante est la					
IC 23.1	À l'attention de :	M. COULIBALY Bassiaka					
	Fonction:	Chargé d'Opérations					
	Localisation précise du bureau : Immeuble FER plateau, 5 avenue CHARD						
		Loin de la mairie du plateau					
	Numéro de porte :	2ème étage face à l'ascenseur					
	Boîte postale :	04 BP 3089 Abidjan 04					
	Numéro de téléphone ;	20 311 305 Poste 274					
	Adresse Email : coulibaly.bassiaka@fer-ci.org Les dates et heure limites de remise des offres sont les suivantes :						
	Date: 12/04/2019						
	09 heures précise temps universel .						

	L'ouverture des plis aura lieu à l'adresse suivante :					
	•	1.4 5				
	Localisation précise du bureau : Immeuble F.E.R au plateau, 5 avenue					
	CHARDY non loin de la mairie du plateau					
	Numéro de bureau : Salle de réunion du 1er étage de l'Immeuble F.E.R au					
	plateau, 5 avenue CHARDY non loin de la mairie du plateau					
	Date : 12/04/2019 à 09 H 30 MN précise temps universel .					
IC 26.1	La Commission d'Ouverture des plis et de Jugement des composée comme suit :	Offres (COJO) est				
	Participants	Qualité				
	1. Le Directeur Général du Portefeuille de l'Etat ou son représentant,	Président				
	2. Le Directeur Général du FER ou son représentant	Membre				
	3. Le Directeur Juridique du FER ou son représentant	Rapporteur				
	4. Le Représentant du Ministère de l'Equipement et de l'Entretien Routier	Membre				
	5. Le Directeur des Marchés Publics ou son représentant	Membre				
	Le Président vérifie les mandats de représentation des membres de la COJO avant l'ouverture des plis.					
	Les marchés seront passés sur prix unitaires.					
IC 30.3 a	Le marché étant passé sur prix unitaires, les offres doivent être confire comportant des items non cotés sera considérée comme no l'objet de rejet à l'analyse des offres.					
E. Évaluation et comparaison des offres						
	L'évaluation sera faite par article : Oui					
IC 33.3 (a)	L'évaluation sera faite par lot : Non					
IC 33.5	« sans objet »					
IC 34.1	Une marge de préférence est accordée : sans objet					
IC 39.1	Le marché sera attribué à l'entreprise dont l'offre a été évaluée conforme aux spécifications techniques contenues dans le Cahier des Clauses Techniques et moins disante. Les quantités peuvent être augmentées d'un pourcentage maximum égal à : 50 pour cent Les quantités peuvent être réduites d'un pourcentage maximum égal à : 25 pour cent					
F. Attributio	n du marché					
G. Approbati	on du marche					
IC 44	Un cautionnement définitif est exigé dans un délai de 14 jours su la notification d'approbation du marché au titulaire par l'autorité	-				
	Le taux exigé est de :					
	Trois (3%) pour cent du montant initial du marché					

Section III. Formulaires de soumission

Liste des formulaires

Formulaire de renseignements sur le candidat	122
Formulaire de renseignements sur les membres de groupement	133
Lettre de soumission de l'offre	144
Bordereaux des prix	166
Calendrier de livraison	17
Modèle de garantie de soumission	
Modele d'Attestation de Bonne Exécution (ABE)	181

Formulaire de renseignements sur le candidat

[Le candidat remplit le tableau ci-dessous conformément aux instructions entre crochets. Le tableau ne doit pas être modifié. Aucune substitution ne sera admise.]

Date: [insérer la date (jour, mois, année) de remise de l'offre] AAO numéro : [insérer le nom de l'Avis d'Appel d'Offres]

1.	Nom	du	candidat:	[in	sérer	le.	nom	légal	du	candidat1	
	1 10111		ourana.	1	50.0.	•			civi	Contouter	

- 2. En cas de groupement, noms de tous les membres : [insérer le nom légal de chaque membre du groupement]
- 3.a) Pays où le Candidat est légalement enregistré: [insérer le nom du pays d'enregistrement]

3.b) Numéro d'Identification des Entreprises : [insérer le numéro du registre de commerce]

- 4. Année d'enregistrement du candidat: [insérer l'année d'enregistrement]
- 5. Adresse officielle du candidat dans le pays d'enregistrement: [insérer l'adresse légale du Candidat dans le pays d'enregistrement]
- 6. Renseignement sur le représentant dûment habilité du candidat:

Nom:[insérer le nom du représentant du candidat]

Adresse:[insérer l'adresse du représentant du candidat]

Téléphone/Fac-similé:[insérer le numéro de téléphone/fac-similé du représentant du candidat]

Fonction : [insérer la fonction au sein de l'entreprise ou en rapport avec elle]

Adresse électronique:[insérer l'adresse électronique du représentant du candidat]

7. En cas de groupement, joindre l'accord de groupement

Formulaire de renseignements sur les membres de groupement

[Chaque membre du groupement remplit le formulaire ci-dessous conformément aux instructions entre crochets. Le tableau ne doit pas être modifié. Aucune substitution ne sera admise.]

Date: [insérer la date (jour, mois, année) de remise de l'offre] AAO numéro : [insérer le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres]

1. Nom du candidat :	[insérer le	e nom di	u groupement]
----------------------	-------------	----------	---------------

- 2. Nom du membre du groupement : [insérer le nom légal du membre du groupement]
- 3.a) Pays où le membre du groupement est, légalement enregistré: [insérer le nom du pays d'enregistrement du membre du groupement]
- 3.b) Numéro d'Identification de l'entreprise : [insérer le numéro de l'acte d'inscription au registre de commerce]
- 4. Année d'enregistrement du membre du groupement: [insérer l'année d'enregistrement du membre du groupement]
- 5. Adresse officielle du membre du groupement dans le pays d'enregistrement: [insérer l'adresse légale du membre du groupement dans le pays d'enregistrement]
- 6. Renseignement sur le représentant dûment habilité du membre du groupement (mandataire):

Nom:[insérer le nom du représentant du membre du groupement]

Adresse:[insérer l'adresse du représentant du membre du groupement]

Téléphone : [insérer le numéro de téléphone du membre du groupement]

Fax : [insérer le numéro de fax du représentant du membre du groupement]

Adresse électronique: [insérer l'adresse électronique du représentant du membre du groupement]

Lettre de soumission de l'offre

[Le candidat remplit la lettre ci-dessous conformément aux instructions entre crochets. Le format de la lettre ne doit pas être modifié. Toute réserve ou déviation majeure, par rapport à ce format, pourra entraîner le rejet de l'offre]

Date: [insérer la date (jour, mois, année) de remise de l'offre] AAO numéro : [insérer l'identification de l'Appel d'Offres]

À : (insérer le nom de l'autorité contractante)

Nous, les soussignés attestons que :

- a) Nous avons examiné le Dossier d'Appel d'Offres, y compris l'additif/ les additifs numéros: [insérer les numéros et date d'émission de chacun des additifs]; et n'avons aucune réserve à leur égard;
- b) Nous nous engageons à fournir conformément au Dossier d'Appel d'Offres et au calendrier de livraison spécifié dans le Bordereau des quantités, calendrier de livraison et Cahier des Clauses Techniques, les Fournitures et Services connexes ci-après : (préciser l'objet de l'appel d'offres)
- c) Le prix total de notre offre, hors rabais offerts à la clause (d) ci-après est de : [insérer le prix total de l'offre en lettres et en chiffres, en F CFA], toutes taxes applicables comprises;
- d) Les rabais offerts et les modalités d'application desdits rabais sont les suivants :
 - [Indiquer en détail les rabais offerts, le cas échéant, et le (ou les) article(s) du (ou des) bordereau(x) des prix au(x)quel(s) ils s'appliquent]
 - [Indiquer aussi en détail la méthode qui sera utilisée pour appliquer les rabais offerts, le cas échéant]
- e) Notre offre demeurera valide pendant la période requise à la clause 19.1 des Données Particulières de l'Appel d'offres à compter de la date limite fixée pour la remise des offres à la clause 23.1 des Données Particulières de l'Appel d'offres; cette offre continuera de nous engager et pourra être acceptée à tout moment avant l'expiration de cette période;
- f) Si notre offre est acceptée, nous nous engageons à fournir un cautionnement définitif du marché conformément à la Clause 44 des Données Particulières de l'Appel d'offres et à la clause 17 du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP);
- g) Notre candidature, ainsi que tous sous-traitants ou fournisseurs intervenant en rapport avec une quelconque partie du marché, ne tombent pas sous les conditions d'exclusion de la clause 4.2 des Données Particulières de l'Appel d'offres.
- h) Nous ne nous trouvons pas dans une situation de conflit d'intérêt définie à la clause 4.3 des Données Particulières de l'Appel d'offres.
- i) Nous nous engageons à ne pas octroyer ou promettre d'octroyer à toute personne intervenant à quelque titre que ce soit dans la procédure de passation du marché un avantage indu, pécuniaire ou autre, directement ou par des intermédiaires, en vue d'obtenir le marché.

Fourniture d'équipe	ements dans les dortoirs des péages d'ATTINGUIE et SINGRO	BO - 201915
j) Il est ente notificati	rendu que la présente offre, et votre acceptation don d'attribution du marché que vous nous ac equ'à ce qu'un marché formel soit établi et signa	n écrite de ladite offre figurant dans la dresserez tiendra lieu de contrat entre
-	le nom complet de la personne signataire de l'o adiquer la qualité du signataire]	offre]
Signature et ca groupement]	achet [insérer la signature et apposer le cacl	net du candidat ou du mandataire du
Ayant pouvoir mandataire du	à signer l'offre pour et au nom de [insérer groupement]	· le nom complet du Candidat ou du
En date du	[Insérer l	a date de signature]

Bordereaux des prix

[Le Candidat doit remplir tous les espaces en blanc dans les formulaires de Bordereau des prix selon les instructions figurant ci-après. La liste des articles dans la colonne 1 du Bordereau des prix doit être identique à la liste des Fournitures et Services connexes fournie par l'Autorité contractante dans la Section V. L'absence du bordereau des prix vaut rejet de la soumission du candidat]

Bordereau des prix pour les fournitures

Date [insérer la date (jour, mois, année) de remise de l'offre]

AAO numéro : [insérer le numéro de l'Appel d'Offres]

Variante numéro : [insérer le numéro d'identification si cette offre est proposée pour une variante]

ot unique : Fourniture d'équipements dans les dortoirs des péages d'ATTINGUIE et SINGROBO

Article	Descriptif	Prix unitaire	Prix unitaire
		DDP en lettre	DDP en chiffre
1	Lits superposés métalliques y compris matelas	[insérer le prix unitaire DDP pour l'article]	[insérer le prix unitaire DDP pour l'article]
2	Armoire métallique de rangement de 12 places pour les dortoirs		
3	Armoire suspendue de rangement pour cuisine		
4	Etagère 2,40x1,80		
5	table ronde à manger y compris 5 chaises en place assise		
6	TV 52" y compris abonnement canal		
7	Réfrigérateur deux compartiments		
8	Gazinière 4 feux y compris four		
9	Micro-onde		
10	Plaques de porte modulables		
11	Panneau lumineux de sortie y compris accessoire de pose		

Le bordereau des prix unitaires doit être établi pour l'ensemble des items. L'autorité contractante devra élaborer le cadre que devront renseigner les candidats.

Nom du candidat [insérer le nom du Candidat] Signature [insérer signature], Date [insérer la date]

 $\underline{\text{N.B:}}$ L'installation des équipements sera à la charge du titulaire du marché

Modèle de garantie de soumission

[La banque ou compagnie de garantie remplit ce modèle de cautionnement provisoire conformément aux indications entre crochets]

[Insérer le nom de la banque ou compagnie de garantie, et l'adresse de l'agence émettrice]

Bénéficiaire : [insérer le nom du ministère, de la structure ou de l'institution bénéficiaire]

Date : [insérer date]

Numéro de la garantie d'offre : [insérer le numéro de garantie]

Nous avons été informés que [insérer le nom du candidat] (ci-après dénommé « le candidat ») a répondu à votre appel d'offres numéro [insérer le numéro de l'avis d'appel d'offres] pour la fourniture de [insérer l'objet de l'appel d'offres] et vous a soumis son offre en date du [insérer date du dépôt de l'offre] (ci-après dénommée « l'Offre »).

En vertu des dispositions du Dossier d'Appel d'Offres, l'Offre doit être accompagnée d'un cautionnement provisoire.

A la demande du candidat, nous [insérer nom de la banque ou compagnie de garantie] nous engageons par la présente, sans réserve et irrévocablement à nous porter caution et à vous payer à première demande, toutes sommes d'argent que vous pourriez réclamer dans la limite de [insérer le montant en chiffres et en lettres] F.CFA.

Votre demande en paiement doit être accompagnée d'une déclaration attestant que le candidat n'a pas exécuté une des obligations auxquelles il est tenu en vertu de l'Offre ou a fait l'objet de sanction pour faute commise dans le cadre de la procédure de passation du marché conformément aux articles 186 et 187 du Code des Marchés publics, à savoir :

- a) s'il n'accepte pas les modifications de son offre suite à la correction des erreurs de calcul; ou
- b) s'il retire l'Offre pendant la période de validité qu'il a spécifiée dans la lettre de soumission de l'offre; ou
- c) si, s'étant vu notifier l'acceptation de l'Offre par l'Autorité Contractante pendant la période de validité telle qu'indiquée dans la lettre de soumission de l'offre ou prorogée par l'Autorité contractante avant l'expiration de cette période, il:
 - 1. ne signe pas le marché; ou
 - 2. ne fournit pas le cautionnement définitif du marché, s'il est tenu de le faire ainsi qu'il est prévu dans les Données Particulières de l'Appel d'Offres ; ou
- d) s'il a fait l'objet d'une sanction des autorités compétentes ou de l'Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics ou d'une juridiction compétente, conduisant à la saisie des garanties qu'il a constituées dans le cadre de la passation du marché, conformément aux articles 186 et 187 du Code des marchés publics.

La présente garantie de soumission restera valide trente (30) jours après l'expiration du délai de validité de l'offre.

Toute demande de paiement au titre de la présente garantie doit être reçue à cette date au plus tard.

La présente garantie de soumission est établie conformément à l'Acte Uniforme OHADA portant organisation des sûretés adopté le 15 décembre 2010 et entré en vigueur le 16 mai 2011 (JO

OHADA n $^{\circ}$ 22 du 15 février 2011) dont les articles 39 et 40 sont respectivement relatifs aux règles de formation de garantie et contre garantie autonomes et à ses mentions obligatoires.

Nom du représentant de l'organisme qui délivre la garantie : [nom complet de la personne signataire] Titre [capacité juridique de la personne signataire] Cachet [Cachet de l'organisme]

Signé [signature de la personne dont le nom et le titre figurent ci-dessus]

N.B: La mention manuscrite n'est pas exigée pour les garanties de soumission

POUVOIRS HABILITANT DU SOUMISSIONNAIRE

(à remplir par le soumissionnaire)

Je soussigné M/Mme (Insérer nom et prénoms et fonction de la personne qui
donne procuration) donne pouvoir à (Insérer nom et prénoms et fonction de la personne
qui déclare avoir procuration) pour signer tout document concernant
l'adresse de l'entreprise) dans le cadre de l'appel d'offres (Insérer le numéro de l'appel
d'offres) relatif à (Insérer l'objet de l'appel d'offres)

En foi de quoi je lui délivre la présente habilitation pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Abidjan le, (date en toutes lettres) Signature de la personne qui donne procuration Cachet de l'entreprise de la personne qui donne procuration

 \underline{NB} : le pouvoir habilitant du soumissionnaire doit être rédigée sur papier avec entête de l'entreprise pour être valable. Les signatures et cachet ne doivent pas être détachés du texte

MODELE D'ATTESTATION DE BONNE EXECUTION (ABE)

Je soussigné (Nom, fonction, adresse, téléphone) Certifie que l'entreprise:	
Représentée par:	
A mené à bien, dans les délais prévus les livraisons de :	
Réalisé à :	
Le montant des prestations réalisées en propre par l'entreprise s'élevait à la somme le :	
Ces livraisons qui se sont déroulées duauau, ont été exécutées en conformité avec les clauses des cahiers des charges.	
e délai contractuel était demois	
En foi de quoi, je délivre la présente attestation pour lui servir et valoir ce que de droit.	
Fait àle	
Signature et cachet de l'autorité qui délivre l'ABE	

<u>NB</u>: pour être valide, la présente attestation de bonne exécution doit être :

- rédigée sur papier en-tête de la structure émettrice ;
- délivrée par une autorité publique ou privée ;
- remplit conformément au présent modèle

MODELE D'ATTESTATION DE BONNE EXECUTION (ABE) EN CAS DE SOUS TRAITANCE

certifie que l'entreprise (Nom, adresse, téléponte (Nom, fonction du représentant de l'entreprise sous sous traitant, dans les délais prévid'offres):objets du marché numé	éléphone de l'autorité qui délivre l'ABE), phone de l'entreprise)
exécutées par l'entreprise sous traitante	F CFA TTC. Le montant des prestations s'élevait à la somme de : F CFA TTC, avaux réalisés par le sous traitant)pour cent
Ces prestations qui ont été réalisés à ont été exécutés en conformité avec les clau	à (lieu de réalisation des travaux)duau, uses des cahiers des charges.
Le délai contractuel était de	mois.
En foi de quoi, je délivre la présent droit.	te attestation pour lui servir et valoir ce que de
	Fait àle
Signature et cachet de l'autorité publique qui délivre l'ABE	Signature et cachet du Dirigeant de l'entreprise titulaire du

NB: pour être valide, la présente attestation de bonne exécution doit être :

- rédigée sur papier en-tête de la structure émettrice ;
- délivrée par une autorité publique ou privée;
- accompagnée du contrat de sous-traitance approuvé par l'autorité contractante ;
- remplit conformément au présent modèle

ATTESTATION DE LIGNE DE CREDIT BANCAIRE

Nous soussignée, (indiqué le nom et le statut de la Banque), au capital social de (indiqué le capital en chiffre et en lettre)FCFA, dont le siège est à (indiquer le siège social de la Banque et l'adresse correspondante), immatriculé au registre de commerce et du crédit mobilier sous le numéro (indiquer le numéro d'immatriculation au RCCM), représentée par Monsieur / Madame (indiquer le nom et prénoms et la fonction du représentant de la Banque), attestons par la présente que la société (indiquer le nom et l'adresse de l'entreprise), est titulaire du compte numéro (indiquer le numéro de compte de l'entreprise) ouvert dans nos livres.

(Indiquer le nom de l'entreprise) bénéficie d'une ligne de crédit à hauteur de (indiquer le montant en chiffre et en lettre de la ligne de crédit) F CFA, pour financer le marché objet de l'appel d'offres N° (indiquer le numéro et l'objet de l'appel d'offres).

En foi de quoi, nous lui délivrons la présente attestation pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Abidjan le, (date en toutes lettres)
Signature du représentant de la banque
Cachet de la banque

<u>NB</u>: l'attestation de disponibilité de crédit bancaire doit être rédigée sur papier entête de la banque pour être valable. Les signatures et cachet ne doivent pas être détachés du texte

DEUXIÈME PARTIE-Conditions de livraison des Fournitures

Section IV. Bordereau des Quantités, Cahier des Clauses Techniques

Table des matières

1.	Bordereau des quantités	29
2.	Cahier des Clauses Techniques	27

1. Bordereau des Quantités

Lot unique : Fourniture d'équipements dans les dortoirs des péages d'ATTINGUIE et SINGROBO

FOURNITURE D'EQUIPEMENTS DANS LES DORTOIRS DES PEAGES D'ATTINGUIE ET DE SINGROBO DETAIL QUANTITATIF

Ordre	DESIGNATION	Unité	Quantité	PU	MONTANT CFA
	SECTION 1 : MOBILIER		•		
	Lits superposés métalliques y compris matelas	u	24		-
	Armoire métallique de rangement de 12 places pour les dortoirs	u	4		-
	Armoire suspendue de rangement pour cuisine	u	2		-
	Etagère 2,40x1,80	u	2		-
	table ronde à manger y compris 5 chaises en place assise	u	6		-
	Fourniture de table rectangulaire à manger y compris 6 chaises en place assise	u	2		-
	TOTAL SECTION 1 : MOBILIER				-
	SECTION 2: ELECTROMENAGE	ER			
	TV 52" y compris abonnement canal	u	2		-
	Réfrigérateur deux compartiments	u	2		-
	Gazinière 4 feux y compris four	u	2		-
	Micro-onde	u	4		-
	TOTAL SECTION 2 : ELECTROMENAC	<i>E</i> ER			-
	SECTION 3 : SIGNALETIQUE	1			
	Plaques de porte modulables	u	16		-
	Panneau lumineux de sortie y compris accessoire de pose	u	10		-
	TOTAL SECTION 3: SIGNALETIQUE				-
		TOT	AL H.T		-
		TOT	AL TVA		-
		TOT	AL T.TC		-

2. Cahier des Clauses Techniques

DESCRIPTION DES EQUIPEMENTS

N°	SPECIFICATION TECHNIQUES	
1	SECTION 1 : MOBILIER Lit superposé métalliques y compris matelas - lits superposés métalliques y compris matelas y compris accessoires de pose Dimensions du couchage : 90 x 190 cm Modèle recommandé :	
2	Armoire métallique de rangement de 12 places pour les dortoirs - armoires métalliques de rangement de 12 places y compris accessoires de pose Couleur: Gris/Gris RAL 7035, dimensions: 185 cm x 90 cm x 40 cm (hauteur x largeur x profondeur). serrure intégrée - assure confort et sécurité. Serrure à cylindre avec deux clés chacune. Fabrication de haute qualité, Epaisseur du matériau: 0, 6 mm Matériau: tôle d'acier (revêtement en Poudre), fentes de ventilation sur chaque porte	
	Modèle recommandé Total de la commandé To	

\mathbf{N}°	SPECIFICATION TECHNIQUES	
3	Armoire suspendue de rangement pour la cuisine - armoires suspendues de rangement pour la cuisine y compris accessoires de pose Modèle recommandé	Unité
4	Etagère de 2,4 x 1,8 - étagère de 2,4 x 1,8 y compris accessoires de pose Modèle recommandé	Unité
5	Table ronde à manger y compris chaises 5 chaises en places assises L 120 x Hauteur75 cm Modèle recommandé	Unité
7	table rectangulaire à manger y compris 6 chaises en places assises Modèle recommandé	Unité

N°	SPECIFICATION TECHNIQUES	
	Longueur : 120 cm Largeur : 70 cm	
	Hauteur: 73 cm SECTION 2: ELECTROMENAGER	
8	TV 52" y compris abonnement canal - télévision écran plasma de 52" fixé au mur y compris accessoires de pose - décodeur et de parabole Modèle recommandé:	
		Unité
	Type de produit : SMART TV LED 52" 4K Modèle : UA55KU7000K Taille écran : 52 Pouces Résolution : FHD 2160p (4 X Full HD) Interface : HDMI X2, USB, AV Brillance : 250cd/m2 TV 52"	
	Décodeur et parabole	
	Réfrigérateur deux compartiments	
10	- La fourniture de réfrigérateur y compris accessoires de pose Modèle recommandé	

N°	SPECIFICATION TECHNIQUES	
	We from	
	Modèle : HX-370TM Volume Brut : 273 Litres Volume net : 270 Litres Capacité du frigo : 215 Litres Capacité du congélateur : 55 Litres	
11	Gazinière 4 feux y compris four - gazinière 4 feux avec four y compris accessoires de pose Modèle recommandé	Unité
	Garantie : 12 Mois Type de produit : Gazinière Matière : Inox Dimensions : 60 x 60 x 85 cm Particularités : Gazinière 4 Feux vitrée avec four Poids : 10 Kg Microonde	
12	- Microonde y compris accessoires de pose Modèle recommandé	Unité

N°	SPECIFICATION TECHNIQUES	
	RSSS CONTRACTOR OF THE PARTY OF	
	Garantie : 12 mois Capacité : 20 Litres Puissance : 5 niveaux & amp; lt; li & amp; gt; Minuterie: 35mn Signal de fin de cuisson	
	Puissance de sortie : 700W SECTION 3 : SIGNALETIQUES	
	Plaque de portes modulable	
13	de plaques de portes modulables y compris accessoires de pose Modèle recommandé Compris accessoires de pose Modèle recommandé Compris accessoires de pose Modèle recommandé Compris accessoires de pose	
14	Panneau lumineux de sortie y compris accessoire de pose - panneau lumineux de sortie y compris accessoire de pose y compris accessoires de pose	
	Ce prix qui s'entend toutes sujétions et aléas et s'applique à l'unité. Modèle recommandé	

TROISIÈME PARTIE -Marché

Section V. Cahier des Clauses Administratives Générales(CCAG)

Les clauses du Cahier des Clauses Administratives Générales (CCAG) contenues dans le Dossier Type d'Appel d'Offres (DTAO) pris par décret n°2013-405 du 06 juin 2013, relatif aux appels d'offres de fournitures et de services connexes sont applicables.

Les clauses des CCAG peuvent être intégralement consultées sur le site Internet de la Direction des Marchés Publics (DMP) : www.marchespublics.ci

Section VI. Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP)

Le Cahier des Clauses Administratives Particulières. (CCAP) précise le Cahier des Clauses Administratives Générales (CCAG). Lorsqu'il y a contradiction, les clauses ci-après prévalent par rapport aux clauses du CCAG.

	Nom de l'Autorité Contractante : <i>Le FONDS D'ENTRETIEN ROUTIER (F.E.R)</i>	
CCAG 1.1	Les lieux de destination finale sont : Le FONDS D'ENTRETIEN ROUTIER (F.E.R)	
	Documents contractuels :	
	- l'acte d'engagement;	
	- la soumission du titulaire;	
	- le bordereau des prix unitaires;	
CCAG 2	- le Cahier des Clauses Administratives Particulières (C.C.A.P.);	
	- le Cahier des Clauses Techniques;	
	- le Cahier des Clauses Administratives Générales (C.C.A.G.).	
	En cas de contradiction ou de différence entre les pièces constitutives du marché, ces pièces prévalent dans l'ordre où elles sont énumérées ci-dessus.	
CCAG 8.1	Aux fins de <u>notification</u> , l'adresse de l'Autorité Contractante sera :	
	Le FONDS D'ENTRETIEN ROUTIER (F.E.R)	
	À l'attention de M : Coulibaly Bassiaka	
	Adresse: 04 BP 3089 ABIDJAN 04	
	Télécopie : 20 311 306 / 20 310 759	
	Adresse électronique : coulibaly.bassiaka@fer-ci.org	
CCAG 10.2	Toutes les contestations relatives à l'interprétation ou à l'exécution des clauses du présent marché ne peuvent en aucun cas être portées devant la juridiction compétente avant l'épuisement des voies de recours amiables et non juridictionnelles prévues aux articles 166 à 169 du Code des marchés publics.	
CCAG 12.1	Détails concernant les documents d'embarquement et autres documents à fournir par le titulaire: sans objet	
	Le prix des fournitures livrées et services connexes exécutés sera ferme.	
CCAG 14.1	Le montant du marché est de :	

	La méthode et les conditions de règlement du Titulaire au titre de ce marché sont :
	Règlement de fournitures en provenance de l'étranger : sans objet
	Règlement des fournitures et services en provenance de la Côte d'Ivoire :
	Le règlement sera effectué comme suit (sauf dispositions contraires dans le marché):
CCAG 15.1	i) Règlement de l'Avance : un maximum de trente (30) pour cent du prix du marché sera réglé dans les 45 jours suivant la date de dépôt du cautionnement d'avance, contre une demande de paiement et une garantie bancaire pour un montant équivalent, et soumise conformément au modèle fourni dans le document d'appel d'offres ou sous une autre forme acceptable par l'Autorité Contractante.
	ii) A la livraison : soixante (60) pour cent du montant du marché (le cas échéant) dans un délai de quatre-vingt-dix (90) jours sera réglé à la réception des fournitures contre remise des documents précisés à la clause 12 du CCAG.
	(iii) A la réception: le solde de dix (10) pour cent du montant du marché sera réglé au Titulaire dans les quatre-vingt-dix (90) jours suivant leur réception, contre une demande de règlement accompagnée d'un procès-verbal de réception émis par l'Autorité Contractante.
CCAG 15.4	« Le taux des intérêts moratoires est le taux d'intérêt légal fixé par arrêté du Ministère de l'Economie et des Finances. Les intérêts moratoires courent suivant l'expiration des délais de paiement jusqu'à l'émission, par le comptable assignataire, du titre établissant le règlement. Le calcul des intérêts moratoires est fait sur la base des jours calendaires d'année de 365 jours »
CCAG 16.1	Les impôts, droits et taxes comprennent également la redevance de régulation exigible à l'enregistrement du marché au taux de 0,5% du montant HT du marché.
	Le montant du cautionnement définitif sera de :
CCAG 17.1	Trois (3) pour cent du montant initial du marché
	Le cautionnement définitif sera : une garantie bancaire
CCAG 17.3	
	Emballage
CCAG 22.2	Le type d'emballage à utiliser est : sans objet
CCAG 23.1	La valeur minimum assurée devra être de cent dix (110) pour cent de la valeur DDP rendue à destination des fournitures. Une assurance complémentaire peut être contractée par l'autorité contractante.
CCAG 25.2	Inspections et essais (sans objet)
	Retard dans l'exécution et pénalités de retard
	Le marché sera résilié en cas de non-respect du délai de livraison ou lorsque le montant des
CCAG 26.1	pénalités de retard atteint le seuil de 10 % du montant du marché.
	Les pénalités de retard sont calculées par application du taux suivant :
	1/3000ème du montant non révisé du marché et de ses avenants éventuels par jour calendaire
	de retard.
	Obligation au titre de la garantie
	Le délai de garantie est de 30 jours à compter de la date de réception provisoire.
CCAG 27.3	Le montant de la garantie sera cinq (5) pour cent du montant initial du marché
	2 2 2 2
CCAG 27.5 et	Le délai de réparation ou de remplacement d'un article défaillant sera de : 07 jours ouvrable

27.6

Section VII. Formulaires du marché

Liste des formulaires

1. Acte d'Engagement	394
2. Modèle de cautionnement définitif	416
3. Modèle de garantie de remboursement d'avance (garantie bancaire)	37

1. Acte d'Engagement

[L'Attributaire remplit cet acte d'engagement conformément aux indications en italiques]
AUX TERMES DU PRÉSENT MARCHÉ, conclu le/20 (insérer date) ENTRE
(1) [insérer le nom légal complet de l'Autorité Contractante] de [insér l'adresse complète de l'Autorité Contractante] (ci-après dénomn l'« Autorité Contractante ») d'une part, et
(2) [insérer le nom légal complet du Titulaire] de [insérer l'adresse complet du Titulaire] de [insérer l'adresse complet du Titulaire] (ci-après dénommé le « Titulaire »), d'autre part :
ATTENDU QUE l'Autorité Contractante a lancé un appel d'offres relatif à [insérer l'objet l'appel d'offres] et a accepté l'offre du Titulaire pour un montant de [insérer montant du marché en lettres et en chiffres] F. CFA TTC (ci-après dénommé le « monta du marché») et dans le délai maximal de [insérer le délai maximal de réalisation des fournitures services connexes].
IL A ÉTÉ ARRÊTÉ ET CONVENU CE QUI SUIT :
1. Dans ce marché, les mots et expressions auront le même sens que celui qui leur e respectivement donné dans les clauses du marché auxquelles il est fait référence.
2. Les documents ci-après sont réputés faire partie intégrante du marché et être lus interprétés à ce titre :
a) le présent acte d'engagement;
b) la soumission de l'attributaire ;
c) la notification d'attribution du marché adressée au Titulaire par l'Autorité Contractante
d) l'offre et les bordereaux des prix présentés par le Titulaire;
e) le cahier des clauses administratives particulières.;
 f) le cahier des clauses administratives générales ; g) le bordereau des quantités, calendrier de livraison, et cahier des clauses techniques ; et
 g) le bordereau des quantités, calendrier de livraison, et cahier des clauses techniques ; et h) [Ajouter ici tout(s) document(s) supplémentaire (s} éventuels]
2. La présent este d'engagement, prévendre sur toute entre pièce constitutive du marché l

- 3. Le présent acte d'engagement prévaudra sur toute autre pièce constitutive du marché. En cas de différence entre les pièces constitutives du marché, ces pièces prévaudront dans l'ordre où elles sont énumérées ci-dessus.
- 4. En contrepartie des paiements que l'Autorité Contractante doit effectuer au bénéfice du Titulaire, comme cela est indiqué ci-après, le Titulaire convient avec l'Autorité Contractante par les présentes de livrer les fournitures, de réaliser les services connexes, et de remédier aux défauts de ces fournitures et services connexes conformément à tous égards aux dispositions du marché.
- 5. L'Autorité Contractante convient par la présente de payer au Titulaire, en contrepartie des fournitures et services connexes, le montant du marché, ou tout autre montant dû au titre du marché, et ce, aux échéances et de la façon prescrites par le marché.

EN FOI DE QUOI les parties au présent marché ont fait signer le présent document conformément aux lois en vigueur en Côte d'Ivoire, les jours, mois et année mentionnés ci-dessous.

` · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	Pour l'Autorité Contractante et en son nom: (tous ces champs sont obligatoires, ils doivent être renseignés par l'autorité contractante)
Signé et authentifié par :	Signé et authentifié par :
Fonction:	Fonction:
Signature:	Signature :
Nom:	Nom:
Date:	Date:
Pour L'AUTORITE APPROBATRICE/ ORGANE APPROBATEUR (supprimer la mention inutile)	
(tous ces champs sont obligatoires, ils doivent être renseignés par l'autorité approbatrice ou l'organe approbateur)	
Fonction:	
Signature:	
Nom:	
Tion.	

2. Modèle de cautionnement définitif

[Sur demande de l'attributaire, la banque ou l'établissement financier (garant) remplit cette garantie de bonne exécution type conformément aux indications en italique]

Date : [insérer la date]

Identification de l'AAO: [insérer l'objet et le numéro de l'appel d'offres]

[insérer les nom et adresse de l'organisme d'émission]

Bénéficiaire : [insérer les nom et adresse de l'Autorité Contractante]

Numéro de la garantie de bonne exécution : [insérer le numéro de la garantie]

Nous avons été informés que [insérer le nom du Titulaire] (ci-après dénommé « le Titulaire ») a conclu avec vous le marché numéro [insérer le numéro du marché] en date du [insérer la date d'approbation] pour la fourniture de [insérer l'objet du marché] (ci-après dénommée « le marché »).

De plus, nous comprenons qu'un cautionnement définitif est exigé en vertu des conditions du marché.

A la demande du Titulaire, nous [insérer le nom de l'organisme d'émission] nous engageons par la présente, sans réserve et irrévocablement, à vous payer à première demande, tout montant que vous pourriez réclamer dans la limite de [insérer la somme en chiffres et en lettres] F.CFA. Votre demande en paiement doit être accompagnée d'une déclaration attestant que le Titulaire ne se conforme pas aux conditions du marché, sans que vous ayez à prouver ou à donner les raisons ou le motif de votre demande ou du montant indiqué dans votre demande.

La présente garantie expire au plus tard le/.... /20 [insérer la date]¹ et toute demande de paiement doit être reçue à cette date au plus tard.

La présente garantie est établie en conformité avec l'Acte Uniforme OHADA portant organisation des sûretés adopté le 15 décembre 2010 et entré en vigueur le 16 mai 2011 (JO OHADA n° 22 du 15 février 2011) dont les articles 39 et 40 sont respectivement relatifs aux règles de formation de garantie et contre garantie autonomes et à ses mentions obligatoires.

[Insérer le nom et la fonction de la personne habilitée à signer la garantie au nom de l'organisme d'émission]

[Insérer la signature et le cachet de l'organisme]

¹ La date est établie conformément à l'article 17.4 des Cahier des Clauses Administratives Générales (« CCAG »), en tenant compte de toute obligation de garantie du Titulaire en vertu de l'article 27.2 du CCAG/CCAP. L'Autorité Contractante doit prendre en compte le fait que, dans le cas d'une prorogation de la durée du marché, il devra demander au Garant de prolonger la durée de la présente garantie. Une telle demande doit être faite par écrit avant la date d'expiration mentionnée dans la garantie. Lorsqu'il préparera la garantie, l'Autorité Contractante peut envisager d'ajouter ce qui suit à la fin de l'avant-dernier paragraphe : « Sur demande écrite de l'Autorité Contractante formulée avant l'expiration de la présente garantie, le Garant prolongera la durée de cette garantie pour une période ne dépassant pas [six mois] [un an]. Une telle extension ne sera accordée qu'une fois. »

3. Modèle de garantie de remboursement d'avance (garantie bancaire)

 $[\hat{A}]$ la demande de l'attributaire, la banque remplit cette garantie type conformément aux indications en italique]

Date : [insérer la date]

Identification de l'Appel d'Offres : [insérer le numéro et l'objet de l'appel d'offres]

[insérer les nom et adresse de la banque d'émission]

Bénéficiaire : [insérer les nom et adresse de l'Autorité Contractante]

Numéro de la garantie de remboursement d'avance: [insérer le numéro de la garantie de remboursement d'avance]

Nous avons été informés que [insérer le nom du Titulaire] (ci-après dénommé « le Titulaire ») a conclu avec vous le marché numéro [insérer le numéro du marché] en date du [insérer la date] pour la fourniture de [insérer l'objet du marché] (ci-après dénommé « le marché »).

De plus, nous comprenons qu'une garantie de remboursement d'avance est exigée en vertu des conditions du marché.

A la demande du Titulaire, nous [insérer le nom de la banque] nous engageons par la présente, sans réserve et irrévocablement, à vous payer à première demande, toutes sommes d'argent que vous pourriez réclamer dans la limite de [insérer la somme en chiffres et en lettres] F. CFA. Votre demande en paiement doit être accompagnée d'une déclaration attestant que le titulaire ne se conforme pas aux conditions du marché parce qu'il a utilisé l'avance à d'autres fins que la livraison des fournitures.

Toute demande et paiement au titre de la présente garantie est conditionnée à la réception par le Titulaire de l'avance mentionnée plus haut dans son compte portant le numéro [insérer le numéro du compte bancaire] à [insérer les nom et adresse de la banque].

La présente garantie expire au plus tard à la première des dates suivantes : sur réception d'une copie de [Insérer le nom des documents établissant l'exécution des travaux] ou le..../...../20..... [Insérer la date].² Toute demande de paiement doit être reçue à cette date au plus tard.

La présente garantie est établie en conformité avec l'Acte Uniforme OHADA portant organisation des sûretés adopté le 15 décembre 2010 et entré en vigueur le 16 mai 2011 (JO OHADA n° 22 du 15 février 2011) dont les articles 39 et 40 sont respectivement relatifs aux règles de formation de garantie et contre garantie autonomes et à ses mentions obligatoires.

[Insérer le nom et la fonction de la personne habilitée à signer la garantie au nom de la banque] [Insérer la signature et le cachet de la banque]

² Insérer la date de livraison prévue au calendrier initial de livraison. L'Autorité Contractante doit prendre en compte le fait que, dans le cas d'une prorogation de la durée du marché, il devra demander au Garant de prolonger la durée de la présente garantie. Une telle demande doit être faite par écrit avant la date d'expiration mentionnée dans la garantie. Lorsqu'elle préparera la garantie, l'Autorité Contractante peut envisager d'ajouter ce qui suit à la fin de l'avant-dernier paragraphe: « Sur demande écrite de l'Autorité Contractante formulée avant l'expiration de la présente garantie, le Garant prolongera la durée de cette garantie pour une période ne dépassant pas [six mois] [un an]. Une telle extension ne sera accordée qu'une fois. »